

Ecole Notre-Dame de Mehagne

**RENSEIGNEMENTS
PRATIQUES**

Année scolaire 2024-2025



*Lieu d'épanouissement et d'apprentissages pour tous...
parce que chaque enfant est différent.*

Chers parents, chers enfants,

Bienvenue à tous pour cette nouvelle année scolaire haute en couleurs !

Nous sommes ravis de vous retrouver après ces vacances bien méritées. Cette année, notre école s'habillera des mille et une nuances de l'arc-en-ciel pour vous offrir un voyage unique au pays des couleurs.

Chaque jour sera l'occasion de découvrir de nouvelles teintes et de nouvelles perspectives. Ensemble, nous explorerons le bleu de la mer pour apaiser nos esprits, le vert des forêts pour grandir et s'épanouir, le jaune du soleil pour illuminer nos apprentissages, le rouge de la passion pour nourrir nos projets, et bien d'autres encore.

Les couleurs ne sont pas seulement présentes dans la nature qui nous entoure, mais aussi dans les émotions que nous partageons, les idées que nous échangeons, et les expériences que nous vivons. En célébrant la diversité et la richesse des couleurs, nous apprendrons à apprécier et à respecter les différences qui font la beauté de notre monde.

Nous avons préparé de nombreuses activités créatives, des projets artistiques et des découvertes scientifiques pour faire de cette année scolaire un arc-en-ciel de connaissances et de plaisir.

Ensemble, faisons de cette rentrée une symphonie de couleurs, où chaque élève, chaque enseignant, chaque parent apportera sa propre nuance pour créer une œuvre collective magnifique et harmonieuse.

Bonne rentrée à tous, et que cette année soit éclatante et lumineuse !

Dans ce dossier de l'année, vous trouverez des renseignements importants concernant :

1. L'équipe éducative ;
2. Les horaires et l'accès à l'école ;
3. Classes de dépaysement ;
4. Tarifs « traiteur » ;
5. Tarification étude et garderie ;
6. Paiement piscine pour l'année ;
7. Prise de médicaments à l'école ;

8. Activités extrascolaires ;
9. Infos « en vrac » ;
10. L'agenda.

Celui-ci reprend les informations pratiques pour cette année scolaire et complète le dossier "projets et règlements" de l'école qui reste à disposition sur notre site. Vous pouvez également en demander une copie au secrétariat.

Il me reste à vous souhaiter à tous une très bonne année scolaire.

S. Grandry Directeur

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2018-2019

1, - L'équipe éducative

Tous les membres de l'équipe éducative de l'Ecole Notre-Dame ont le souci constant de l'évolution positive des enfants. Ainsi, un **minimum de collaboration** s'impose entre les parents et les enseignants (qui ne manquent pas d'informer de la situation des enfants). Nous vous demandons de faire de même. Une petite (ou grande) explication au sujet d'un enfant peut permettre d'éclaircir des situations qui paraissent floues a priori. Souvent, un petit écrit peut suffire...

Pour que cette collaboration puisse être optimale, les contacts avec les membres de l'équipe éducative doivent s'effectuer, de manière privilégiée, après les cours. Il est donc toujours plus efficace de prendre rendez-vous (le journal de classe est le moyen le plus facile pour les enseignants).

Voici la composition de l'équipe pour cette année :

- **Direction** : Monsieur Stéphane Grandry

Je suis bien évidemment toujours disponible pour vous rencontrer, mais pas forcément toujours... « à la minute ». En effet, je suis rarement à l'abri d'un autre rendez-vous, d'une réunion, d'une tâche administrative urgente ou autre. Vous l'aurez compris, pour que je puisse me rendre disponible, il est aussi préférable de prendre rendez-vous !

Téléphone école : 04 / 365 75 06 ou
0479/75.01.66

- **Secrétariat** :

M^{me} Julie Bosse, (présente à l'école le mercredi de 8h à 12h et le vendredi de 8h à 12h – 12h30 à 16h30)

M^{me} Emilie Debotze (présente à l'école le lundi, mardi et jeudi de 8h15 à

12h15 – 12h45 à 15h45)

- **Enseignants** :

Maternelle :

Cycle 1 :

Accueil et 1^{ère} maternelle : M^{mes} Maryse Flémal et Corinne Leroy

2^{ème} maternelle : M^{mes} Charlotte Jodogne et Olivia Pietteur

3^{ème} maternelle A : M^{mes} Anne-Catherine Corbesier et Charlotte

Jodogne

3^{ème} maternelle B : M^{me} Carole Rondou

Coralie Henry, puéricultrice et Marina Mauro, assistante personnelle

Nicolas Dessart en psychomotricité.

Primaire :

Cycle 2 :

1^{ère} primaire : M^{mes} Véronique Lapaille et Catherine B

2^{ème} primaire A : M^{mes} Alice Albert et Cécile Dacier

2^{ème} primaire B : M^r Kévin Robin et M^{me} Cécile Dacier

Cycle 3 :

3^{ème} primaire A : M^{mes} Jessica Vanhoren et Jennifer Nijs

3^{ème} primaire B : M^{mes} Natacha Loneux et Jennifer Nijs

4^e primaire : M^{mes} Sophie Robinet et Nadine Colette

Cycle 4 :

5^e primaire A : M^r Grégory Mélin

6^e primaire A : M^{me} Marie Mordant

6^e primaire B : M^{mes} Muriel Deprez et Nadine Colette

Aide : M^{me} Elisabeth Evrard en aide à l'équipe éducative et monsieur Enrico Siracusa ouvrier de l'école

Développement corporel : M^{me} Véronique Allard, M. Mathieu Bomblet.

- **Surveillantes :**

MATIN : M^{me} Sarah Bluet

MIDI : M^{mes} Mathilde Menchior, Elisabeth Evrard, Anna Chiarello, Sarah Bluet et M. Maxime Sauvage

ETUDE et GARDERIE : M^{mes} Maria Perez, Sarah Wilkin, Anna Chiarello, Kathleen Evrard, Micheline Habets et Sarah Bluet

- **Association de parents (AP) :**

L'Association de Parents aide l'école dans l'organisation de différentes activités et l'entretien de l'école. Si vous souhaitez soutenir l'école de quelque manière que ce soit, vous pouvez contacter l'école.

2, - **Les horaires et l'accès à l'école** (voir dossier *Projets et Règlements*, p. 15)

Accueil du matin dès 7h30, début des cours à 8h35, temps de midi : 12h15 à 13h25, fin des cours, à 15h25, étude-garderie de 16h00 à 18h00.

Pour permettre à celles et ceux qui surveillent d'assurer un meilleur contrôle des entrées et des sorties et pour éviter l'encombrement de la cour, **nous**

demandons aux parents des enfants de primaire de ne pas entrer dans la cour. A l'arrivée, le dernier petit bisou se donne donc à la barrière et l'enfant rentre alors seul dans la cour, dans son milieu de vie, ce qui ne peut que favoriser la construction de l'autonomie ; au retour, vous l'attendez dans cet « espace parents ».

Les parents des enfants d'accueil et de 1^e maternelle peuvent toujours conduire les enfants devant leur classe (sans monopoliser l'institutrice) et venir les y rechercher. Nous insistons pour que tous quittent la cour à 8h45 au plus tard. Les retours se font à 12h15 et 15h25, pas avant.

En 2^e et 3^e maternelles, les enfants sont conduits et repris à la limite de la zone réservée aux maternelles le matin et en fin de journée. Il ne leur sera pas possible de rester dans la cour plus longtemps que le temps nécessaire pour déposer ou reprendre leur enfant

3, - Classes de dépaysement

Les élèves de M3, P1 et P2 partiront en classes de ferme à La Ferme du Chant d'Oiseaux du 14 au 16 mai.

Les élèves de P5 et P6 partiront en classes d'alliance à Comblain du 16 au 17 septembre

4, - Tarifs « traiteur »

Pour les élèves de maternelle : 1€ pour le potage, 4.25€ pour un diner chaud et 4€ la lunchbox.

Pour les élèves de primaire : 1€ pour le potage, 4,75 € le diner chaud et 4,10€ la lunchbox.

Les menus sont publiés sur le site de notre école : www.endm@be

Pour rappel, les commandes se prennent une fois par mois (formulaire à compléter via le google forms et paiement via la facture des frais scolaires) en primaire et en maternelle ! Il est impossible d'annuler un repas pour le jour même. Il faut prévenir la veille avant 12h!!! Il nous est impossible d'ajouter des repas le matin même.

5, - Tarification étude-garderie

En ce qui concerne l'étude-garderie du soir, la participation des parents est toujours de 1€ par demi-heure à partir de 16 h précises (déductible fiscalement).



La garderie se termine à 18h précises.

Celle du matin, gratuite dès 7h30 a lieu dans la salle paroissiale (réfectoire).

6, - Paiement piscine pour l'année (dès la 3^e maternelle)

La participation s'élève à 2,60 € par entrée à la piscine. Ce montant couvre une partie des coûts collectifs (transports, encadrement...) et une partie individuelle (accès à la piscine).

**Vous recevrez des factures individuelles
détaillant tous les frais inhérents à votre enfant plusieurs fois
durant l'année.**

Afin d'éviter tout rappel, nous vous demandons de régler les factures dès réception en utilisant exclusivement la communication mentionnée sur celle-ci. Elle seule nous permettra d'identifier clairement votre paiement.
Toute autre communication sera refusée et engendrera automatiquement un rappel !

7. Prise de médicaments à l'école

Afin d'éviter toute forme d'épidémie, dans l'intérêt et le respect de la santé de chacun, il est impératif d'assurer le rétablissement complet de son enfant avant sa réintégration au sein du groupe. Un enfant malade reste à la maison. En classe, il ne ferait pas du bon travail ; il est donc inutile de contaminer les autres ou d'échanger des maladies. Pour des raisons évidentes de sécurité, on n'apporte pas de médicaments à l'école. Les enseignants ne sont pas habilités à poser un acte médical.

8. Activités extrascolaires (voir dossier Projets et Règlements, p. 17)

L'école met certains de ses locaux à disposition ainsi que la salle paroissiale pour permettre la mise en place d'une série d'activités extrascolaires dès la fin des cours.

Ces activités seront organisées pour autant que la demande soit suffisante. Pour tout renseignement complémentaire, merci de lire attentivement les informations transmises dès ce début d'année scolaire.

- Cours de langue organisés pour tous les élèves, de la pré-maternelle à la 6ème primaire 1x/semaine dès 16h00 (à déterminer en fonction des inscriptions)

Contact : ASBL Speech Splash bain de langues au 0496/08.14.04

- Ateliers de théâtre le lundi de 16h à 17h, de 8 à 12 ans.
Contact : ASBL Miss Betty (bettywalin@gmail.com ou 0494/19.73.54)

- Ateliers artistiques le jeudi de 16h à 17h pour les élèves de 2e à 6e primaire.

Contact : Mme Moors (0496/44.05.40)

- Cours de psychomotricité le mardi de 16h à 17h pour les élèves jusque 6 ans et découverte des nouveaux sports le jeudi de 16h à 17h pour les élèves de primaire.

Contact : ASBL Sportforfun Robin Cornet (0478.58.94.16)

- Atelier bien-être le mardi de 16h à 17h pour les élèves de la 3^e à la 6^e primaire.

Contact : Véronique Lenaers (0472/08.15.37)

Pour rappel : ces activités se déroulent sous l'entière responsabilité des organisateurs qui ne font pas partie de l'équipe éducative. De ce fait, l'école n'est nullement impliquée quant au contenu et à l'encadrement proposé durant ces activités.

10. A l'agenda.

Les dates sont données à titre indicatif, sous réserve de modification(s).

Réunions de rentrée :

pour les maternelles, le jeudi 5 septembre à 20h.

pour les 1^{re} et 2^e primaires, le mercredi 4 septembre à 20h.

pour les 3^e et 4^e, le mercredi 18 septembre à 20h.

pour les 5^e et 6^e, le mercredi 11 septembre à 20h.

Bulletins :

Les vendredis 29/11, 28/03 et début juillet.

Pour rappel : l'évolution de la progression de votre enfant ne doit pas attendre ces échéances, elle doit faire l'objet du suivi à la maison et aussi de prises d'informations auprès des enseignants qui veillent également, le cas échéant, à vous communiquer une difficulté ou autre.

Conférences pédagogiques :

Les dates des journées des conférences pédagogiques ne sont pas encore connues. Nous les communiquerons au plus vite.

Une journée supplémentaire aura également lieu pour les élèves de P1/P2 le 3 décembre 2024

Une conférence pédagogique supplémentaire aura lieu uniquement pour les élèves de P6 le 24 janvier 2025.

Fêtes et manifestations :

Ces activités nous permettent de poursuivre deux objectifs qui ne sont pas forcément incompatibles, à savoir : d'une part, permettre la **rencontre** et la **convivialité** - ce que l'on appelle *l'esprit familial* qui règne à l'Ecole Notre-Dame - et d'autre part, assurer les rentrées financières qui permettent à l'école : de subvenir à ses **besoins** et de dégager des moyens pour réaliser les **projets** qu'elle poursuit.

Ainsi, chacun, chacune (parents, enseignants, membres du C.G....) est invité(e) à participer à ces activités de manière plus ou moins active et toujours, dans le respect de la vie familiale de chacun et des engagements que l'un et l'autre peuvent avoir en parallèle.

- 13 septembre 2024 : Fête d'automne
- 13 décembre 2024 : Marché de Noël
- 16 février 2025 : Carnaval
- 14 mars 2025 : Spectacle des primaires
- 25 mai 2025 : Brocante de l'Association de Parents
- 27 juin 2025 : Barbecue de fin d'année

Calendrier de l'Enseignement obligatoire : 2024-2025

Obligatoire 2024-2025	
Rentrée scolaire	lundi 26 aout 2024
Fête de la Communauté française	vendredi 27 septembre 2024
Congé d'automne (Toussaint)	du lundi 21 octobre 2024 au dimanche 3 novembre 2024
Jour de l'Armistice	lundi 11 novembre 2024
Vacances d'hiver (Noël)	du lundi 23 décembre 2024 au dimanche 5 janvier 2025
Congé de détente (Carnaval)	du lundi 24 février 2025 au dimanche 9 mars 2025
Lundi de Pâques	lundi 21 avril 2025
Vacances de printemps (Pâques)	du lundi 28 avril 2025 au dimanche 11 mai 2025
	<i>NOTE : le congé de printemps est donc décalé par rapport à la fête de Pâques</i>

Obligatoire 2024-2025

Jeudi de l'Ascension	jeudi 29 mai 2025
Lundi de Pentecôte	lundi 9 juin 2025
Les vacances d'été débutent le	samedi 5 juillet 2025

« L'avenir n'est pas ce qui va arriver, mais ce que nous allons faire »

Henri Bergson

Ecole Notre-Dame de Mehagne

Rue des Coquelicots, 12 – 4053 Embourg

Direction f.f. : Monsieur Stéphane Grandry

Tél. école : 04/ 365.75.06 ou 0479/75.01.66

Courriel : direction@endm.be

Site internet : www.endm.be